



**ENTREPRENEURS DE PROGRES**

## Revue de presse

*Jeudi 14 février 2019*

*Mobile: 0770 88 90 80  
Lotissement Sylvain Fourastier  
N°08 El Mouradia, Alger  
Mobile: 0770 88 90 80  
[communication@fce.dz](mailto:communication@fce.dz)  
[www.fce.dz](http://www.fce.dz)*

# SOMMAIRE

<b>A la une</b> .....	<b>3</b>
• Industrie et mines: des investissements d'une valeur de 8.000 mds DA entre 2002 et 2018 (APS).....	3
• Présidentielle : l'UGTA et les principales organisations patronales soutiennent la candidature de Bouteflika (APS) .....	5
• Banque Africaine de Développement : « L'Algérie résiste aux chocs économiques » (El Moudjahid).....	6
• Lancement de la réalisation de deux centrales solaires avant fin 2019 à Hassi Messaoud (Ouargla) (Algérie Eco).....	8
• Activité économique : Vers la réalisation des zones industrielles par le secteur privé (Algérie Eco).....	8
• Yousfi : la baisse des prix des véhicules dépend de la compétitivité du marché (Algérie Eco).....	9
• Vers le transport de 17 millions tonnes/an par chemin de fer d'ici 2022 (APS) .....	10
• Le secteur du bâtiment, premier consommateur d'énergie en Algérie (APS).....	11
• Importations de blé tendre : la France demeure le premier fournisseur de l'Algérie (Algérie Eco).....	13
• Tourisme: une rencontre nationale sur l'investissement prochainement à Alger (APS).....	14
• Bouazghi souligne la nécessité de "combler l'écart dans la production laitière" (APS).....	15
• Le développement du tourisme lié à la pérennité de la sécurité et de la stabilité (APS).....	16
• Pétrole: la production de l'Opep au plus bas depuis quatre ans (AIE) (APS).....	17
• Les Algeria Web Awards (AWA) reviennent (Reporters).....	17
<b>Banque/bourse/Assurance</b> .....	<b>18</b>
<b>Coopération</b> .....	<b>18</b>
• Développement du transport urbain en Algérie : l'UE contribue avec 1 100 000,00 euros (Algérie Eco) .....	18
<b>Veille</b> .....	<b>19</b>
• Afreximbank va investir 85 milliards \$ dans le commerce intra-africain d'ici à 2021 (Algérie Eco).....	19

## A la une

### **Industrie et mines: des investissements d'une valeur de 8.000 mds DA entre 2002 et 2018 (APS)**



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a affirmé, mardi à Alger, que son secteur avait enregistré durant la période allant de 2002 à 2018 des investissements d'une valeur de 8.000 milliards DA, dont plus de 5.200 milliards de DA dans le seul secteur de l'industrie.

Intervenant au forum du quotidien Echaab, M. Yousfi a précisé que "le secteur de l'industrie et des mines a connu une dynamique durant les dernières années par une grande demande interne et une volonté politique pour la diversification de l'économie, qui s'est manifestée par le souci permanent du gouvernement d'assurer un cadre légal et un climat d'affaires conforté par des incitations attractives pour les investissements locaux et étrangers".

A cet effet, "8.000 milliards de DA d'investissements ont été enregistrés durant la période allant de 2002 à 2018 (55.000 projets), dont plus de 5.200 milliards de DA dans le seul secteur de l'industrie (plus de 10.200 projets industriels), ce qui a permis de créer 634.000 postes d'emploi", a fait savoir le ministre.

Près de 2.300 projets industriels ont été enregistrés sur un total de 4.100 projets inscrits auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), d'une valeur de 1.000 milliards de DA, a encore fait savoir le ministre qui a ajouté que cela a permis de créer plus de 92.000 emplois.

Le premier responsable du secteur a évoqué la dynamique industrielle enregistrée dans le secteur de l'industrie du ciment où l'Algérie a pu passer de grand pays importateur de ciment (6 millions de tonnes importés en 2015) à celui d'exportateur à partir de 2017 pour que la valeur des exportations de cette matière s'élève à 25 millions USD en 2018, en attendant d'atteindre entre 80 à 100 millions USD en 2019 et 500 millions USD dans les cinq prochaines années.

Quant aux investissements dans la filière des industries sidérurgique, mécanique, électrique et électronique, le ministre a indiqué qu'ils s'élèvent à près de 300 milliards de DA, alors que ceux des industries agroalimentaires à 240 milliards de DA suivis de la filière des industries chimique et plastique à 230 milliards de DA.

Les exportations des industries alimentaires s'élèvent à 370 millions USD contre 261 millions USD en 2017, selon les chiffres donnés par le ministre.

En ce qui concerne l'industrie sidérurgique, la production a atteint environ 4 millions de tonnes en 2018 contre 3 millions en 2017, et ce après l'entrée en service de plusieurs nouveaux projets, ce qui a permis l'exportation de 67 millions USD en 2018 des produits sidérurgiques dont "60 millions USD des exportations ont été acheminés par le Complexe d'El Hadjar en dépit des difficultés auxquelles il est confronté". S'agissant des industries mécaniques, le ministre a indiqué que la production s'était élevée à 180.000 véhicules en 2018 contre 110.000 en 2017, en sus de la production de 4.500 véhicules industriels en 2018, ajoutant que le volume de production de véhicules au niveau local atteindrait 400.000 unités dans les années à venir. Pour ce qui est des matériaux de construction, le ministre a fait savoir que leurs exportations durant 2018 avaient dépassé 54 millions USD contre 36 millions USD en 2017.

Le ministre de l'Industrie et des Mines a indiqué également que le secteur du textile avait vu l'inauguration du méga complexe de textile de Relizane "Tayal", le plus grand du genre en Afrique, dont la capacité de production a atteint 30 millions de pièces/an, dont 60% destinés à l'exportation, ajoutant que l'usine avait démarré sa première opération d'exportations vers les pays européens et asiatiques.

Concernant la filière cuir, le ministre a rappelé le lancement de la campagne de récupération des peaux de moutons durant l'Aïd El Adha 2018 à travers six (6) wilayas, à savoir Alger, Oran, Sétif, Jijel, Batna, et Constantine, ce qui a permis de récupérer plus de 900.000 peaux et 500 tonnes de laine, faisant état de la généralisation, à partir de 2019, de l'opération à travers les wilayas du pays.

Hausse à 70% des exportations de produits électroniques durant 2018

En ce qui concerne les industries électroniques, le ministre a indiqué que cette filière avait enregistré un progrès remarquable d'une année en année avec des taux d'intégration élevés, ajoutant que les exportations dans ce créneau avaient connu un saut en 2018, s'élevant à 100 millions USD contre 60 millions en 2017, soit une augmentation de 70%.

Pour ce qui est des mines, le même responsable a fait savoir qu'en dépit du retard accusé, le secteur avait connu durant l'année 2018 une dynamique à travers le lancement de méga projets et la relance d'autres projets à même de donner un nouveau souffle à cette filière vitale.

Parmi les projets inscrits, poursuit le ministre, figure le projet d'exploitation et de transformation du phosphate à l'Est du pays, à la faveur de la signature d'un accord de partenariat entre des entreprises algériennes et des entreprises chinoises.

La concrétisation de ce mégaprojet, dont le montant d'investissement, s'élève à 6 Mds USD, permettra à l'Algérie d'être l'un des pôles mondiaux pour l'exportation des engrais, devant atteindre 2 Mds USD annuellement, après sa mise en service en 2022, a-t-il ajouté.

La production nationale en phosphate passera substantiellement de 1.200.000 tonnes actuellement, à environ 12 millions de tonnes, d'autant plus qu'une grande partie de cette production sera transformée en engrais, tandis que la partie restante sera exportée, a fait savoir le

ministre qui évoque l'éventuelle création, à l'avenir, d'un autre complexe d'engrais.

Le ministre a, d'autre part, annoncé, l'entame en 2019, de la modernisation de l'exploitation des mines de fer d'El Ouenza et de Boukhadra (w.Tébessa), dans l'objectif d'augmenter la production pour passer de 1,2 millions de tonnes/an à 3,5 ou 4 millions de tonne/an , en vue de répondre à la demande croissante de la part des usines sidérurgiques.

Néanmoins, poursuit le ministre, " la production des deux mines d'El Ouenza et de Boukhadra n'est pas suffisante, c'est pourquoi, une étude a été entamée aux fins de l'exploitation de la mine de Ghar Djebilat et il sera procédé, par la suite, dès l'achèvement de ladite étude, à la création d'une usine-type dans la région", outre l'exploitation du gisement de manganèse.

En revanche, le ministre a relevé " un retard dans l'industrie chimique, mais une étude du secteur vise à déterminer les mécanismes, à même d'encourager l'investissement dans cette filière et son développement", annonçant par là même, la valorisation, à l'avenir, du sel et de sa transformation en produits chimiques entrant dans plusieurs industries.

Pour ce qui est des petites et moyennes entreprises (PME), 1.100.000 entreprises ont été enregistrées au 1er semestre de 2018, a révélé le ministre qui a fait remarquer qu'au cours des dernières années, une baisse du nombre d'entreprises qui ont fermé, a été enregistrée.

Répondant aux questions de la presse concernant la règle 51/49 régissant l'investissement, le ministre a affirmé que cette règle sera maintenue pour le moment , de même que son application à tous les domaines.

S'agissant des prix des véhicules montés localement et qui demeurent élevés, M. Yousfi a souligné que les prix sont tributaires du degrés de compétitivité du marché, ajoutant qu'il y a pas d'autre choix pour répondre à la demande nationale croissante sur les véhicules, que par le développement de cette industrie, au niveau local.

### **Présidentielle : l'UGTA et les principales organisations patronales soutiennent la candidature de Bouteflika (APS)**



L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les principales organisations patronales ont exprimé, mercredi à Alger, leur soutien à la

candidature de M. Abdelaziz Bouteflika, à la prochaine élection présidentielle.

L'UGTA, le Forum des chefs d'entreprises (FCE), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) et l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) accueillent "avec la plus grande ferveur et la plus grande fierté" la candidature du moudjahid Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril 2019, selon une déclaration rendue publique mercredi.

Ils apportent leur "plein soutien à leur candidat, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika, à l'effet de poursuivre et d'approfondir cet inlassable et cet intense effort pour le développement durable du pays, pour parachever l'œuvre de consolidation entreprise dans le développement économique, de l'épanouissement social au sein d'une Algérie réconciliée, de paix, d'unité, de stabilité et de progrès".

L'UGTA et les partenaires sociaux saluent l'idée de la tenue de la conférence nationale, "instrument de continuation des grandes réformes engagées et d'enraciner la confiance du citoyen en ses institutions et de conforter l'édification d'une nation républicaine, démocratique, sociale et économiquement forte, et un partenaire incontournable sur la scène internationale".

Ils réitèrent, à cette occasion, leur "engagement à veiller à la préservation de la souveraineté chèrement acquise et de l'unité nationale avec toute son énergie, assurant que cette détermination constitue un véritable rempart contre toute velléité à l'endroit de notre pays".

Ils assurent aussi au président de la République "leur respect et leurs remerciements pour l'immense œuvre apportée aux travailleurs, aux retraités et à leurs familles dans les domaines économiques et social" et tiennent à lui rendre hommage "pour son œuvre immense qui marquera l'histoire de l'Algérie indépendante".

Pour sa part, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, dans un communiqué, la candidature de M. Bouteflika à la prochaine élection présidentielle et l'assure de son soutien à l'occasion de cette joute électorale.

### **Banque Africaine de Développement : « L'Algérie résiste aux chocs économiques » (El Moudjahid)**

Dans un rapport présenté en marge de la tenue du 32e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba (Ethiopie), la Banque africaine de développement estime que la politique de remboursement par anticipation de la dette extérieure algérienne, mise en place au cours de la dernière décennie, couplée aux importantes réserves de changes, ont permis à notre pays de « résister » aux chocs économiques. En effet, selon les données du rapport qui a été présenté par la Commission de l'UA et la BAD, intitulé

«Perspectives économiques de l'Afrique», beaucoup de facteurs favorisent cette donne et constituent des atouts non négligeables pour transformer et diversifier notre économie. On pense à ce sujet à la position géographique, aux marchés intérieurs, aux infrastructures ou encore à notre diaspora et aux ressources naturelles inestimables que recèle notre pays.

Il convient de signaler que le processus de remboursement par anticipation de la dette extérieure algérienne, décidé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait démarré en 2004 et s'est accéléré en 2005. En 2006, des réductions des plus importantes ont été enregistrées, entraînant ainsi la baisse de la dépense extérieure en intérêts sur la dette, l'amélioration de l'appréciation économique extérieure du pays et le renforcement de la sécurité financière.

Toujours selon le même document, la croissance de notre PIB réel a atteint pas moins de 2,5 % en 2018 contre 1,4% en 2017 et ce, principalement en raison de la croissance du secteur hors hydrocarbures (5,2 %) et de l'importance des dépenses budgétaires qui s'élève à la hauteur de 36,7% de notre PIB. Les estimations et projections de croissance algérienne pour 2018-2020, basées sur l'hypothèse prudente d'un secteur des hydrocarbures «faible» et d'un secteur non hydrocarbures «en légère amélioration, sont de 2,7% en 2019 et de 1,9% en 2020. Ainsi, il convient de noter dans ce sillage que la diminution projetée en 2020 est due en partie à une politique budgétaire plus restrictive.

En effet, à partir de cette année 2019, les dépenses publiques diminueront afin de réduire le déficit budgétaire, qui de 5,3% du PIB en 2018 devrait passer à 5% en 2019 et à 4,7% en 2020. La BAD relève par ailleurs que la Banque d'Algérie a repris son refinancement et stimule le marché monétaire interbancaire en réduisant les réserves obligatoires et en réglementant mieux les marchés des capitaux. Et d'estimer que «l'inflation reste sous contrôle avec 4,8% en 2015, 6,4% en 2016 et 5,6% en 2017. La Banque africaine de développement, dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire), est une institution financière multinationale de développement, établie dans le but de contribuer au développement et au progrès social des États africains. Fondée en 1964 sa mission principale est de combattre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie sur le continent, via la promotion des investissements dans des projets et des programmes aptes à contribuer au développement économique et social dans la région. Enfin, son rapport annuel met en lumière, faut-il le rappeler, les perspectives économiques et les projections de croissance de l'ensemble du continent africain. Il offre des prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des principaux facteurs socio-économiques tels que l'emploi, et fait le point sur les défis et les progrès enregistrés. Ce dit rapport est notamment utilisé pour étayer les décisions politiques et améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions.



## **Lancement de la réalisation de deux centrales solaires avant fin 2019 à Hassi Messaoud (Ouargla) (Algérie Eco)**

La réalisation de deux centrales solaires sera lancée avant la fin de l'année 2019 dans la région de Hassi Messaoud à Ouargla, a rapporté mercredi l'agence officielle citant des responsables de la direction de l'énergie (DE) de cette wilaya.

Selon Nabil Mammeri, directeur par intérim du secteur cité par la même source, ces deux centrales solaires auront une capacité de production électrique de 20 mégawatts.

Il a précisé que, ces deux projets seront implantés sur une surface de 40 hectares au niveau des zones de Belhirane et Nezla, sur la route de Gassi-Touil.

S'inscrivant dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables visant à accroître la production électrique, à l'horizon 2030, à un total de 22.000 mégawatts à partir des énergies renouvelables. Les projets en question «feront l'objet d'appels d'adjudication nationale avant la fin du mois de février en cours par le comité de régulation de l'électricité et du gaz au ministère de l'énergie pour le choix de l'entreprise de réalisation», a indiqué Nabil Mammeri.

Le même responsable a fait part, dans le cadre de cette approche, «de l'ouverture à l'investissement privé dans le développement des énergies renouvelables pour contribuer à l'autosuffisance électrique, surtout avec la hausse du nombre d'entreprises industrielles dans la région, et aussi pour générer de nouveaux emplois».

## **Activité économique : Vers la réalisation des zones industrielles par le secteur privé (Algérie Eco)**

Le Gouvernement étudie la possibilité de permettre aux opérateurs privés algériens de réaliser et de gérer leurs propres zones industrielles.

«Il y a une réflexion sur la possibilité de la création de zones industrielles par le secteur privé », a déclaré, mardi 12 février 2019, le Ministre de l'industrie et des mines Youcef Yousfi, qui était l'invité du forum du journal Echaâb.

Le Ministre a précisé qu'un décret exécutif sera bientôt publié dans le journal officiel autorisant cette ouverture.

Cette action de permettre aux privés de réaliser et de gérer leurs propres zones industrielles, lèverait ainsi le monopole de l'État sur cette activité économique.

En outre, concernant le foncier industriel cédé à des opérateurs qui n'ont pas réalisé leur investissement, Yousfi a expliqué qu'après une période de 3 ans, les opérateurs qui n'auront pas concrétisé leurs projets devront « payer une taxe annuelle de 5% de la valeur actuelle du terrain ».



«Les wilayas sont en train d'ester en justice les personnes qui ont une concession de terrain qu'ils n'ont pas encore investi», a-t-il informé.

A ce propos, il a fait savoir que le Gouvernement prépare un projet de loi permettant de récupérer le foncier industriel non exploité sans recourir à la justice. Il a ajouté que, les directions d'industrie au niveau des différentes wilayas ont été instruites pour dresser des PV de constat des terrains cédés et non exploités.

Par ailleurs, Yousfi a parlé du chiffre de 1 100 000 PME en Algérie et qui emploient 2 700 000 personnes. Ces PME sont composées, selon lui, de 60% de personnes morales et 40% sont des professions libérales ou des activités artisanales. Dans le même cadre, Yousfi a relevé que le nombre de PME qui ferment, a baissé en 2018.

Selon le Ministre, le secteur de l'agroalimentaire compte 23 000 entreprises et fait travailler 156 000 personnes. L'Agroalimentaire, est selon lui, «le deuxième secteur créateur de richesse après les hydrocarbures», avec une valeur à l'export de 370 millions de dollars en 2018, contre 261 millions de dollars en 2017, a-t-il précisé.

Pour ce qui est du secteur de la sidérurgie, la production nationale annuelle a été estimée par le Ministre à 4 millions de tonnes en 2018, contre 3 millions de tonnes en 2017, tout en prévoyant une production annuelle de 12 millions de tonnes à l'horizon 2021 et 2022. L'Algérie, selon lui, a exporté l'année dernière des produits sidérurgiques pour une valeur de 67 millions de Dollars.

Par la même occasion, le Ministre a évoqué plusieurs projets qui sont en études. Il parlé, notamment, d'un projet d'une grande usine d'aluminium. Il a également fait savoir que, le Gouvernement est à la recherche de partenaires étrangers pour pouvoir développer l'industrie chimique.

Il fait part de l'existence de plusieurs projets dans l'industrie du verre, de fabrication de certains produits de textiles dans l'usine de Relizane destinés à de grandes marques internationales, de production par industriel algérien de téléviseurs pour une entreprise européenne.

Yousfi a aussi parlé de la nécessité d'aider les jeunes à créer des PME, notamment, dans le domaine des TIC, surtout que, a-t-il estimé, le processus de numérisation va se généraliser dans le pays. Selon lui, l'Etat peut les appuyer dans l'accès aux crédits.

### **Yousfi : la baisse des prix des véhicules dépend de la compétitivité du marché (Algérie Eco)**

« La baisse des prix des véhicules dépend de la loi de l'offre et de la demande », a déclaré hier le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, qui était l'invité du forum du journal Echaâb.

Il a précisé que le gouvernement et le ministère de l'Industrie ne peuvent pas forcer les opérateurs à déterminer ou à réduire les prix des véhicules montés localement, qui, faut-t-il le rappeler, demeurent très élevés.

A ce propos, le ministre a souligné que les prix sont tributaires du degré de compétitivité du marché, ajoutant qu'il n'y a pas d'autre choix pour répondre à la demande nationale croissante sur les véhicules, que par le développement de cette industrie, au niveau local.

M. Yousfi estime les besoins du le marché national des véhicules à « 400 000 voitures par an et devrait atteindre 800 000 voitures par an », ce qui représente une quantité importante que l'Algérie ne peut plus importer à l'avenir en devises comme par le passé. Il a par ailleurs indiqué que « l'ère des concessionnaires automobiles et de l'importation de voitures toutes faites est révolue ».

Malgré l'arrivée en Algérie de plusieurs constructeurs automobiles qui se sont lancés dans le montage de véhicules, les prix ont continué d'augmenter, au point que plusieurs concessionnaires avait appelé l'an dernier au retour de l'importation des véhicules de moins de 3 ans.

En effet, le président de l'Association des concessionnaires automobiles multimarques (ACAM), Youcef Nebbache, a maintes fois interpellé le gouvernement sur la nécessité de débloquent les importations des véhicules de moins de trois ans.

Vers la suppression de la règle 51%/49% ?

En ce qui concerne la règle 51/49 régissant les investissements étrangers en Algérie, le ministre a déclaré que cette règle avait été élaborée dans l'intérêt du pays et pour la protection de l'économie et des institutions nationales, souligné que cette règle n'est pas gravée dans le marbre et pouvait être réexaminée si la situation des entreprises nationales s'améliore.

S'exprimant sur le climat des investissements en Algérie, Yousfi a indiqué qu'il s'était amélioré ces dernières années, notamment en termes d'exportations, en rappelant que l'Algérie a pu passer de grand pays importateur de ciment, à celui d'exportateur à partir de 2017 pour que la valeur des exportations de cette matière s'élève à 25 millions USD en 2018.

### **Vers le transport de 17 millions tonnes/an par chemin de fer d'ici 2022 (APS)**



Le ministre des Travaux Publics et du Transport, Abdelghani Zaalane, a indiqué mardi soir à Bordj Bou Arreridj "l'élaboration d'un programme de transport de 17 millions tonnes/an par voie ferroviaire d'ici 2022".

Lors de l'inspection de la base logistique du port sec de Tixter attaché au port de Bejaia, le ministre a souligné que le gouvernement ambitionne de

réhabiliter le transport par voie ferroviaire en notant que cette base est "un modèle" du transport intermodal du fait de disposer d'une voie ferroviaire et de sa proximité de l'autoroute Est-ouest.

Plus de 60 % des mouvements du port de Bejaia se font avec les wilayas voisines, Bordj Bou Arreridj, Sétif, M'sila et Bouira, a souligné le ministre estimant que cela concrétise "le développement des bases logistiques dans le pays sans lesquelles l'on ne peut parler d'exportation ou d'importation".

"Nous avons 20 bases logistiques réalisées à travers le pays et 10 autres sont en cours de réalisation", a-t-il indiqué assurant que le mérite de ces réalisations revient au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika d'encouragement des exportations hors hydrocarbures puisque ces bases permettent à l'opérateur d'effectuer sur place toutes les opérations douanières, administratives et d'embarquement liées à l'exportation ou l'importation "en peu de temps et à moindre coût".

Lors de la mise en service de la gare routière de classe A au chef-lieu de wilaya, M. Zaalane a indiqué qu'au cours des deux dernières décennies, 81 grandes gares routières ont été inscrites dont 74 ont été réceptionnés à l'instar de celle de Bordj Bou Arreridj.

Reconnaissant le déficit en entretien des réalisations existantes dont les gares routières, le ministre a assuré que la priorité sera donnée à l'avenir à l'entretien pour garantir la pérennité de ces infrastructures. Le ministre a en outre inspecté le chantier de réalisation d'un tronçon de 10 km de la RN-103 entre Bordj Ghédir, Ouled Sidi Mansour et Maadhid et a insisté sur l'accélération de sa réalisation afin de désenclaver les localités de la région.

Il a appelé à programmer le doublement de 50 km du chemin de wilaya CW-42 entre Bordj Ghedir et Bordj Bou Arreridj et a fait état du lancement de plusieurs études de routes dont la voie de contournement d'El Achir qui connaît un intense trafic.

Il a également inauguré une trémie sur la RN-5 et CW-42 au centre-ville de Bordj Bou Arreridj, un centre de formation de conducteurs de véhicules de transport de voyageurs et marchandises et les travaux des installations sur l'autoroute Est-ouest.

### **Le secteur du bâtiment, premier consommateur d'énergie en Algérie (APS)**

Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie en Algérie, il absorbe 41% de la consommation totale d'énergie finale, a indiqué mardi à Alger un responsable à l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue).

"C'est un secteur non productif mais énergivore, puisque il consomme 41% de l'énergie finale, devançant le secteur agricole qui absorbe 33 % de l'énergie ainsi que le secteur industriel et celui des transports avec des

taux respectifs de 19% et 7%", a précisé le chef de département bâtiment auprès de l'Aprue, Tahar Moussaoui.

Dans sa communication présentée lors d'un séminaire sur la maîtrise de l'énergie dans le secteur du bâtiment en Algérie, tenu en marge du Salon de l'électricité et des énergies renouvelables à Alger, ce responsable a expliqué que ce taux très élevé interpelle les pouvoirs publics qui ont lancé le programme national de l'efficacité énergétique (PNEE) via l'Aprue afin d'agir sur le secteur de la construction et du bâtiment et réduire l'augmentation de la consommation énergétique.

Selon ses propos, le parking du logement qui dépasse actuellement huit (8) millions de logements est "obsolète" en terme d'efficacité énergétique, d'où "l'urgence" d'agir sur le secteur du bâtiment pour modérer cette consommation effrénée de l'énergie.

Il a cité plusieurs facteurs qui accélèrent la demande en énergie domestique dans ce secteur notamment le parc immobilier toujours en constante augmentation, les services (hôtelleries, hôpitaux...), la croissance démographique.

"L'objectif c'est de réduire la consommation résidentielle et tertiaire de 10 à 15 % d'ici l'horizon 2030", a-t-il affirmé, ajoutant que la politique nationale de l'efficacité énergétique mise sur les nouveaux logements à travers l'introduction de certaines normes dont l'isolation thermique des bâtiment et le double vitrage afin d'éviter la déperdition énergétique.

"L'objectif c'est d'isoler 2.500 équivalent logements par année, le programme concerne également le secteur tertiaire (bureaux, hôtels, hôpitaux).", a-t-il précisé.

Pour l'éclairage domestique, il a évoqué la distribution de 10 millions de lampes économiques depuis début 2018 subventionnées par l'Etat à hauteur de 50%.

Evoquant le volet législatif, il a expliqué que la réglementation concernant les normes thermiques des bâtiments neufs existe dans la nouvelle loi, mais elle ne concerne pas les bâtiments individuels, ni la réhabilitation thermique du vieux bâti. "Nous comptons remédier à cela dans la nouvelle loi qui devrait sortir vers 2019- 2020 à travers un décret sur la construction éco-énergétique en Algérie", a-t-il assuré.

Il a rappelé les objectifs du programme national d'efficacité énergétique qui se résume en quatre points : la réalisation de projets d'isolation thermique de logements, de réhabilitation thermique, l'installation de chauffe-eau solaires individuels et la diffusion de lampes LED pour les ménages et l'éclairage public.

Evoquant l'économie énergétique au niveau du secteur industriel, ce responsable a affirmé qu'il consiste entre autres à faire des audits énergétiques, des études de faisabilité, des aides à l'investissement.

A ce propos, il a cité la convention signée dernièrement entre l'Aprue et le groupe pétrolier Sonatrach lui permettant de réduire sa consommation énergétique au niveau de tous ses locaux.

"Nous avons audité le groupe avant la mise en place de la norme ISO 50001 qui détermine comment gérer l'énergie afin qu'il (Sonatrach) réduise sa consommation ", a-t-il dit.

Il a rappelé que dans le secteur de l'industrie, la loi algérienne exige que tout industriel dépassant les 200 TEP (Tonne équivalent pétrole) par an doit se faire auditer, tout les 3 ans, afin de réduire sa consommation énergétique. L'infraction à cette règle soumit l'entreprise au paiement d'une taxe énergétique importante qui va directement dans le Fonds national pour la maîtrise de l'énergie.

Résumant les objectifs principaux du nouveau programme national de l'efficacité énergétique (PNEE), il a affirmé qu'il s'agit de réduire graduellement la croissance de la demande énergétique et donner de la visibilité aux investisseurs potentiels pour créer un marché des énergies.

A travers ce programme, l'Algérie espère économiser jusqu'à 63 millions de TEP et générer 120.000 emplois à l'horizon 2030-2035.

### **Importations de blé tendre : la France demeure le premier fournisseur de l'Algérie (Algérie Eco)**

L'Algérie demeure fortement dépendante des cargaisons de blé exportées par la France, qui expédie annuellement près de 7 millions de tonnes de ce céréale vers notre pays.

Malgré la volonté de l'Etat algérien de diversifier ses fournisseurs, notamment, l'Argentine et la Russie, la France reste de loin pour l'année précédente, le premier fournisseur de l'Algérie en matière de blé tendre.

A noter que, l'Algérie importe 90% de ses besoins en matière de blé tendre, dont une grosse partie est acheminée de France.

La France exporte environ 59% de sa production de blé vers l'Afrique, dont 39% est expédiée vers l'Algérie.

Selon le dernier bilan établi par le site FranceAgriMer, repris par l'autre site Mer et Marine, «l'Algérie prend la première place avec une augmentation de 49% de ses importations de blés français à 3,7 Mt». Tandis que, les pays d'Afrique subsaharienne entrent en seconde position avec 645 604 t mais affichent un nouveau recul de 28%.

«La perte de marché dans la région est liée à la mauvaise récolte de la campagne 2016», a expliqué FranceAgriMer, en relevant que «les pays africains ont privilégié les blés d'origine russe. Si, auparavant, les décideurs africains donnaient une préférence aux blés français en dehors de toute considération de prix, la situation s'est inversée aujourd'hui. Le facteur prix est devenu déterminant».

De son côté, le cabinet Agritel a indiqué que la France a exporté hors zone Euro 882 000 tonnes en décembre dernier, ce qui démontre la compétitivité des blés français. «L'Algérie est bien sûr notre premier client», a noté la même source.

Cependant, l'Algérie qui voudrait diversifier ses fournisseurs, reste très attachée au critère de qualité, qui est garantie par le fournisseur traditionnel de l'Algérie. Ce critère avait conduit au début du mois janvier dernier au refoulement par les autorités algériennes d'une cargaison de blé en provenance de l'Argentine, et ce même si, l'Algérie est le deuxième

plus gros client de ce pays, qui en a importé en 2018 quelques 900 000 tonnes pour une valeur de 160 millions de Dollars.

Rappelons également que, l'Algérie est en négociation avec les russes pour l'achat de blé. Une cargaison test de blé est attendue au courant de l'année en cours, ce qui déterminera si ou non l'Algérie achèterait le blé de ce pays.

Le Ministre russe de l'énergie, Alexandre Novak avait affirmé récemment, à l'issue de la réunion de la commission intergouvernementale russo-algérienne tenue à Moscou, qu'un accord est sur le point d'être trouvé pour l'achat par l'Algérie du blé russe.

### **Tourisme: une rencontre nationale sur l'investissement prochainement à Alger (APS)**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a annoncé, mardi à Chlef, l'organisation prochaine, à Alger, d'une rencontre nationale sur l'investissement touristique.

"Les résultats des Assises nationales du tourisme ont mis en avant la nécessaire organisation d'une rencontre nationale sur l'investissement touristique qui associe les investisseurs et les banques, en vue d'examiner les problématiques et solutions, notamment celles ayant trait à la durée de remboursement des crédits", a indiqué le ministre en marge de sa visite d'un établissement hôtelier privé sis à Chlef.

M. Benmessaoud a souligné, à ce propos, que "plusieurs établissements hôteliers, y compris ceux du secteur public, pâtissent de la problématique de remboursement des crédits bancaires dans les sept années", faisant état de démarches entreprises par son département pour l'extension des délais de remboursement du crédit.

"Les Assises ont permis d'identifier les points forts en matière de soutien au secteur et aux investisseurs dans ce domaine, tels que l'accès au foncier touristique, l'octroi des crédits bancaires et de nombreuses facilitations au niveau des impôts, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre de lits au niveau national, à plus de 140.000 lits", a ajouté le ministre.

Répondant, par ailleurs, à une question de la presse locale sur le rôle des agences de tourisme dans le soutien au secteur, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a mis en avant " le nécessaire accomplissement par ces agences d'un rôle de promotion du tourisme algérien et de son image, en tant que pays à vocation touristique", ajoutant que les perspectives du tourisme d'ici 2030 sont "très prometteuses".

Le ministre a mis en relief l'importance d'accompagner les agences de tourisme dans la promotion de la destination Algérie, annonçant à ce titre, l'organisation prochaine d'une rencontre au profit des agences aux fins de les tenir informées et de leur donner différentes instructions, dans l'objectif d'ériger les régions algériennes, en régions d'attraction des touristes étrangers".



Concernant le tourisme thermal en Algérie, M. Benmessaoud a indiqué que toutes les structures thermales existantes, font l'objet d'opération de réhabilitation, d'autant plus que le tourisme thermal est l'un des points forts de l'Algérie, qui compte à son actif, 283 sources thermales.

L'Algérie dispose de 12 structures touristiques relevant du secteur public et de plus de 40 projets d'investissement en cours de réalisation, ce qui contribuera, assure le ministre, à ériger l'Algérie en l'un des pôles mondiaux en matière de tourisme thermal.

### **Bouazghi souligne la nécessité de "combler l'écart dans la production laitière" (APS)**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a souligné mardi soir à Sétif la nécessité "de combler le déficit dans la production laitière" assurant que les potentialités existantes dans la filière sont "énormes".

Présidant une rencontre nationale de la filière lait au club des avocats, le ministre a insisté sur l'exploitation des potentialités offertes pour augmenter la production nationale de lait "dans le respect des normes de qualité et la valorisation des produits dérivés du lait".

Ceci s'opère, a ajouté M. Bouazghi, par "l'amélioration des rendements des vaches laitières, le renforcement du contrôle sanitaire, le recours aux techniques modernes d'élevage et de gestion des exploitations". Le ministre a mis l'accent sur l'importance de la collecte de lait pour la réduction de la facture des importations de cette denrée.

Il a également estimé nécessaire d'encadrer les éleveurs laitiers et les encourager à s'organiser en coopératives pour réduire les coûts de revient par l'utilisation partagée des moyens de production, l'accès aux crédits bancaires et l'encouragement des grandes exploitations.

Le ministre a dans ce contexte appelé à renforcer les rapports entre grands et petits éleveurs et entre les producteurs d'aliments pour davantage de complémentarité ainsi qu'à moderniser les structures d'élevage et leur équipements, le soutien aux prix des aliments, la création de centres de reproduction et d'amélioration génétique.

Il a relevé à ce propos l'attention accordée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour la préservation du pouvoir d'achat des consommateurs en dépit des conjonctures difficiles qu'a connues le pays.

"Des diverses mesures de soutien et développement ont été prises en faveur de la filière pour réduire les importations de poudre de lait qui atteignent actuellement plus de 400.000 tonnes par an", a ajouté M. Bouazghi qui a rappelé "le bond qualitatif" de la production nationale de lait cru passée de 1,2 milliard litres en 2000 à 3,5 milliards litres en 2017, soit un taux de croissance annuelle de 19,3 % ainsi que la multiplication par 8 des quantités de lait collectées qui ont cru de 100 millions litres à 833 millions litres en 2017.



Le ministre a tenu à souligner que cette collecte ne représente toutefois que 24 % de la production nationale.

Outre l'installation du président du conseil national interprofessionnel de la filière lait, le ministre a ouvert la journée nationale d'information sur la filière et a assisté à la signature d'une convention de coopération entre le conseil national interprofessionnel de la filière lait et la Caisse de mutualité agricole.

Il a également inspecté une entreprise de développement agricole dans la commune de Guellal et une unité privée de production d'aliment dans la commune de Guidjel.

### **Le développement du tourisme lié à la pérennité de la sécurité et de la stabilité (APS)**



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a soutenu, mardi à Chlef, que le développement du secteur touristique est lié à la pérennité de la sécurité et de la stabilité.

"Le secteur touristique national a réalisé une avancée remarquable, et son développement est tributaire de la pérennité de la sécurité et de la stabilité", a estimé Benmessaoud dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

Par ailleurs, M. Benmessaoud a salué les avancées réalisées dans le secteur touristique à Chlef, où nombre d'hôtels et de zones d'expansion touristiques ont été réalisés, grâce notamment, "aux facilitations (crédits bancaires, exemption d'impôts .entre autres ), accordées par l'Etat, dans le cadre du Programme présidentiel visant la relance du secteur, outre l'accompagnement assuré par les autorités locales aux différents projets", a-t-il observé.

Cette visite à Chlef a donné lieu à l'inauguration, par le ministre, d'un hôtel d'une capacité de 240 lits.

Il s'est, ensuite, rendu à une exposition artisanale où il a salué les efforts consacrés par la femme algérienne pour sauvegarder l'artisanat national, les invitant à consacrer davantage d'efforts pour promouvoir ce secteur et investir le domaine touristique.

Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya par une inspection des chantiers de réalisation d'un village de vacances à Sidi Abderrahmane et d'une résidence touristique à Oued K'seb de la commune de Ténés. Deux projets, dont la mise en service future pourrait assurer à la wilaya 104 bungalows, pour le premier et 110 lits pour le second.

En visitant un projet de réalisation d'un hôtel trois étoiles à la cité des orangers de Chlef, le ministre a instruit de l'impératif d'accélération de ses travaux, "en vue de sa livraison début avril prochain", a-t-il recommandé.

### **Pétrole: la production de l'Opep au plus bas depuis quatre ans (AIE) (APS)**

L'offre de pétrole en provenance de l'Opep est quasiment au plus bas depuis quatre ans mais son partenaire russe est encore loin d'avoir limité sa production autant que promis, a estimé mercredi l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

L'offre mondiale a chuté de 1,4 million de barils par jour (mbj) en janvier à 99,7 mbj, estime l'AIE dans son rapport mensuel.

Cela est dû à la décision de la province canadienne de l'Alberta de réduire sa production mais aussi à la mise en œuvre de l'accord de Vienne entre les pays de l'Opep et leurs partenaires, dont la Russie, destiné à soutenir les cours.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont ainsi baissé leur production de 930.000 barils par jour en janvier pour atteindre 30,83 mbj, quasiment au plus bas en quatre ans, selon l'AIE.

Elle estime que l'Opep s'est conformé à ses engagements à hauteur de 86%, "avec l'Arabie saoudite, les Emirats Arabes Unis et le Koweït taillant plus que promis" dans leur production.

Le niveau de conformité des pays non-Opep partenaires de l'accord n'a été en revanche que de 25%. La Russie en particulier n'a respecté sa promesse de baisser sa production de 0,23 mbj qu'à hauteur de 18%.

L'AIE, qui conseille des pays développés sur leur politique énergétique, note au passage que les sanctions américaines contre la compagnie pétrolière publique vénézuélienne PDVSA n'ont pas fait flamber les cours.

"En termes de quantité, les Etats-Unis à eux seuls augmenteront leur production de brut en 2019 d'un montant supérieur à la production actuelle du Venezuela", écrit l'agence.

Toutefois, "en termes de qualité, c'est plus compliqué", rappelle-t-elle, alors que le Venezuela produit un brut particulièrement lourd.

Du côté de la demande, les prévisions pour cette année restent inchangées.

L'appétit reste soutenu par des prix relativement bas et le démarrage de projets pétrochimiques en Chine et aux Etats-Unis.

Le ralentissement de la croissance mondiale limitera toutefois la possibilité d'aller au-delà des niveaux prévus, note l'AIE.

### **Les Algeria Web Awards (AWA) reviennent (Reporters)**

La compétition récompensant les meilleurs créateurs du digital algérien, les Algeria Web Awards (AWA), est de retour.

La 5e édition a été lancée officiellement lors d'une conférence de presse le 12-02-2019 à Alger. Cette année, le concours concerne un total de 20 catégories représentant sites web et médias sociaux, dont trois prix spéciaux qui récompensent l'entreprenariat féminin dans le domaine de la technologie, la meilleure application mobile de l'année et la meilleure campagne digitale de l'année.

Pour Chouaib Attoui, l'un des deux initiateurs du projet « l'objectif des Algeria Web Awards est de promouvoir, encourager et valoriser la création de contenu local sur les plateformes digitales. Nous allons décerner 20 prix au total pour valoriser un maximum d'acteurs de la scène digitale algérienne. Nous visons à impulser une concurrence saine entre les acteurs du digital algérien, qu'ils soient développeurs, web designers ou créateurs de contenu. » L'inscription aux AWA est ouverte à tous les créateurs du web algérien, du 12 février jusqu'au 07 mars 2019. À l'issue de cette phase, un jury d'experts algériens et étrangers aura 3 semaines pour sélectionner les nominés pour chaque catégorie. Les résultats de la sélection seront annoncés le 30 mars sur le site de la compétition [www.awa.dz](http://www.awa.dz). Un vote sera ensuite lancé à l'égard du grand public, qui aura 2 semaines à partir du 31 mars pour voter pour ses sites web, pages sur les réseaux sociaux ou applications mobiles préférés. Majda Nafissa Rahal, initiatrice du projet, s'exprime sur le grand rôle que joue cette initiative dans le paysage digital du pays : « Dans un contexte de développement constant de l'écosystème numérique en Algérie, Algeria Web Awards joue un rôle fédérateur pour booster les différents acteurs à produire des solutions innovantes et créer un contenu local de qualité. En un mot, les Algeria Web Awards œuvrent pour un web algérien meilleur ! » Les vainqueurs seront récompensés lors d'une cérémonie de remise des trophées qui pourra être suivie en direct en live-streaming et live-tweets. Les AWA sont également soutenus par plusieurs partenaires. Parmi eux Condor comme Sponsor Gold.

### Banque/bourse/Assurance

### Coopération

#### **Développement du transport urbain en Algérie : l'UE contribue avec 1 100 000,00 euros (Algérie Eco)**

Dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association Algérie-Union européenne, et le P3A-IV, l'UE lance un projet de jumelage intitulé : « Renforcement des compétences institutionnelles de l'Autorité Organisatrice des Transports Urbains d'Alger ».

L'Objectif étant de contribuer à la bonne organisation et exploitation des modes de transports urbains au niveau de la capitale Alger, en accord avec les standards internationaux et selon les meilleures pratiques européennes, pour un partage d'expérience en vue d'un transfert de savoir-faire vers d'autres agglomérations nationales.

Il s'agit également de soutenir le développement de l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger(AOTU-A) en renforçant les compétences des cadres pour prendre en charge les missions dévolues à l'AOTU d'Alger et assurer un niveau de service de qualité aux usagers et faire de la capitale une ville attractive contribuant au développement économique régional.

La durée maximale du projet est de 24 mois et le montant global disponible pour cet appel à propositions est de 1 100 000,00 € (Un million cent mille euros).

Les administrations publiques et les organismes mandatés des États membres de l'Union européenne tels qu'ils sont définis dans le manuel de jumelage sont seuls autorisés à présenter une proposition par l'intermédiaire des points de contact nationaux des États membres de l'Union européenne. Pour les demandeurs du Royaume-Uni : il convient de souligner qu'il doit être satisfait aux critères d'éligibilité pendant toute la durée de la convention de subvention. L'UE précise que si le Royaume-Uni se retire de l'Union au cours de la période de subvention sans conclure avec l'Union un accord veillant notamment à ce que les demandeurs du Royaume-Uni continuent à être éligibles vous cesserez de recevoir un financement de l'Union (tout en continuant, si c'est possible, à participer au projet) ou serez contraints de quitter le projet sur la base de l'Article 12.2 des conditions générales de la convention de subvention.

La date limite de présentation des propositions de jumelage à l'administration contractante par les points de contact nationaux est fixée au 8 avril 2019. La date limite de présentation des propositions de jumelage par les administrations publiques des États membres de l'UE au point de contact national correspondant est fixée par ce dernier.

## Veille

### **Afreximbank va investir 85 milliards \$ dans le commerce intra-africain d'ici à 2021 (Algérie Eco)**

Le commerce intra-africain pourrait bénéficier d'un boost de 85 milliards \$ de la part Banque africaine d'import-export (Afreximbank). C'est ce qu'a indiqué ce dimanche l'agence de presse Xinhua citant le PDG de l'institution Benedict Oramah (photo).

D'après les informations relayées par le média chinois, cet investissement devrait permettre de mettre en place plusieurs initiatives avec l'appui de

l'Union africaine (UA) afin d'accélérer le processus d'intégration du continent.

Ainsi, la banque panafricaine prévoit entre autres le lancement d'un portail numérique d'informations sur les initiatives commerciales qui permettra de s'informer sur les opportunités d'affaires dans les différentes communautés économiques. « Nous sommes déjà en train de lancer la plate-forme panafricaine de paiement et de règlement qui permettra les paiements intra-africains en monnaies locales. Nous espérons que le programme pilote entrera en vigueur en mai 2019 », a déclaré le responsable.